

Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) (Intra)

Objectifs de la formation

Cette formation a pour but d'être capable d'identifier les enjeux de la mise en place d'une démarche de management de la sécurité et de la santé au travail

Objectifs pédagogiques

- Etre capable de participer à la réalisation et/ou à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation
- Etre capable de transcrire cette évaluation dans le DUERP

Public

- Directeur général ou responsable désigné pour la démarche

Pré-requis

- aucun

Durée de la formation

14.00 heures (2.00 jours)

Lieu de la formation

Dans vos locaux

Tarif

Sur devis

Méthode et moyens pédagogiques

- Exposé et échanges interactifs
- Pratique sous forme d'études de cas

MUTUAL AUDIT

8 rue Pierre et Marie Curie 56000 VANNES France

Numéro SIREN : 815246822

Numéro de déclaration d'activité : 53560996856 (auprès du préfet de région de : Bretagne)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

+33297634600 / direction@mutualaudit.com

www.mutualaudit.com

- Support de cours formation sensibilisation au DUERP
- matériel fourni

Intervenant(e)(s)

Formation dispensée par notre formatrice, Madame Gwenaëlle Talbouret Leopold, IPRP Bretagne membre du réseau PACT-s, ex responsable QSE en entreprise, consultante QHSE

Programme détaillé de la formation

- Participer à la réalisation et/ou à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation
 - Rappel du cadre juridique et des principes généraux de prévention
 - Document unique, responsabilité civile (faute inexcusable) et responsabilité pénale
 - S'approprier la réglementation en matière de risques professionnels : intégrer les exigences du cadre réglementaire (code du travail)
 - Identifier les acteurs internes et externes qui participent à la santé, la sécurité et la prévention des risques et exploiter ces ressources d'information dans l'analyse des risques professionnels
- L'analyse des risques professionnels dans le but de prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles
 - Acquérir les notions fondamentales en santé et sécurité : terminologie : unités de travail, danger, risque, fréquence, évaluation des risques, etc.
 - Savoir réaliser une analyse de risques professionnels : 1- Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise et son activité 2- Mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques : savoir analyser l'exposition du personnel aux dangers
 - Mettre en forme l'analyse des risques : critères d'appréciation de la fréquence d'exposition et de la gravité de l'accident, notion de risque initial, risque résiduel
- Définir un plan d'action en matière de prévention dans le cadre de la consultation du CSE sur le programme annuel de prévention (PAPRI Pact) et l'analyse du document unique
 - Compléter le document unique
 - Identifier les points d'amélioration
 - Savoir proposer et mettre en place des actions de prévention et des actions correctives
 - Programme annuel de prévention des risques

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation préalable en amont de la formation
- Evaluation des acquis en fin de formation
- QCM

Accessibilité et délais d'accès

Les salles de formation seront accessibles aux personnes à mobilité réduite
Inscription possible jusqu'à 7 jours ouvrés avant la date de formation

MUTUAL AUDIT

8 rue Pierre et Marie Curie 56000 VANNES France

Numéro SIREN : 815246822

Numéro de déclaration d'activité : 53560996856 (auprès du préfet de région de : Bretagne)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

+33297634600 / direction@mutualaudit.com

www.mutualaudit.com